

PAPI complet Fleuves côtiers des Maures

Date Labellisation : 14/12/2017

Durée (période) : 2018 – 2024

- **1 – Bassin versant concerné**

Bassin versant des fleuves côtiers des Maures (Pansard, Maravenne, Bataillet, Vieille, Môle)

- **2 – Organisation de la maîtrise d'ouvrage du PAPI**



→ Maître d'ouvrage pilote : Communauté de Communes Méditerranée Portes des Maures (mandataire : Société du Canal de Provence)

→ Statut juridique : EPCI à fiscalité propre

→ Adresse : 195, allée des oliviers - 83250 La Londe-les-Maures

- **3 – Montant total du projet : 25 790 000 €**

Financeurs principaux

→ Collectivités maître d'ouvrage : 9 496 750 €

→ État : 10 276 000 € (dont 0 € sur le BOP 181 et 10 276 000 € au titre du FPRNM)



Autres cofinancements :

→ Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse : 5 018 250 €



→ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 999 000 €

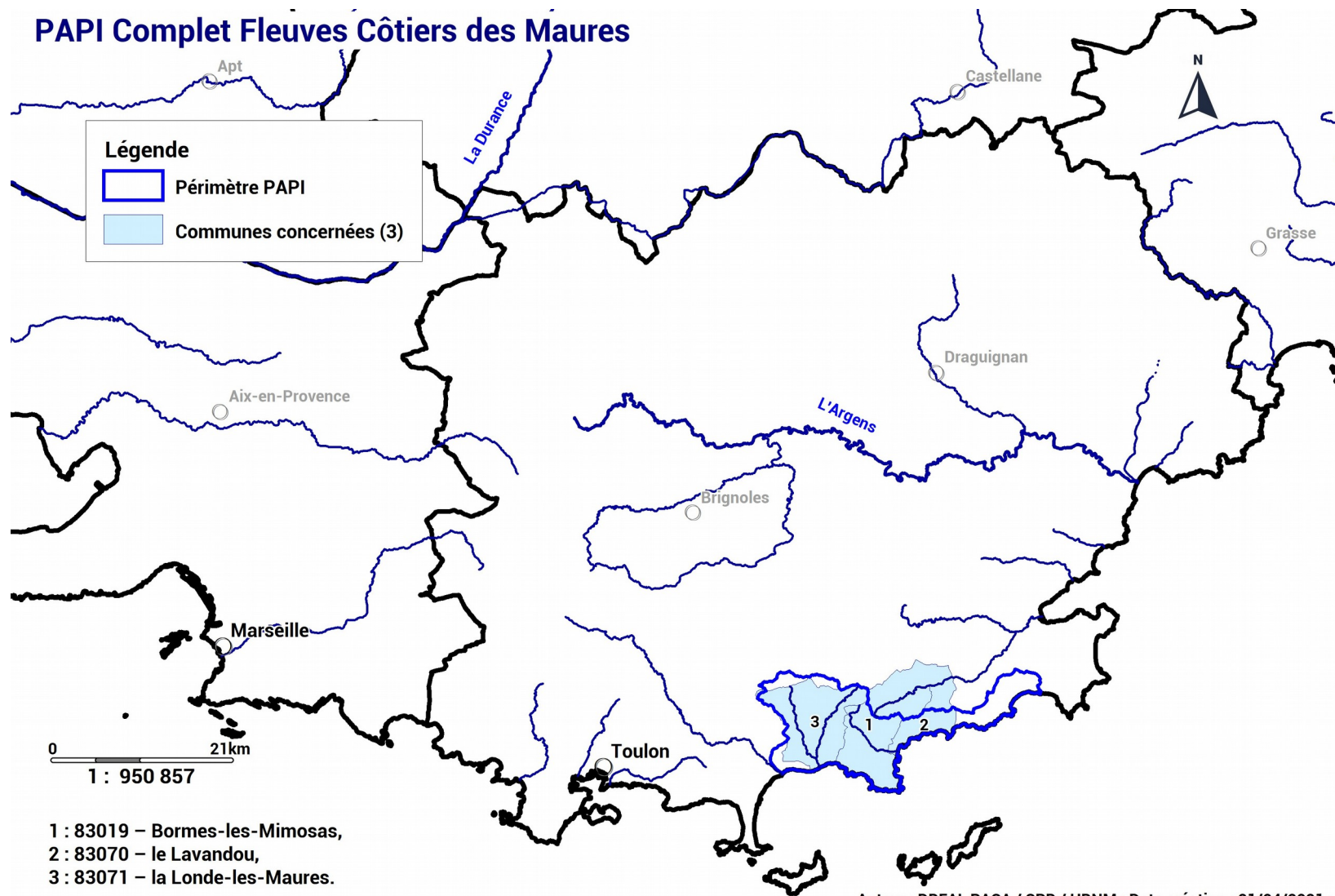
- **4 – Périmètre du programme d'actions**

Le périmètre du programme d'actions s'étend sur 1 département (Var) et sur 1 région (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et concerne 3 communes pour environ 25 000 habitants.

→ Liste des communes

1 : 83019 – Bormes-les-Mimosas, 2 : 83070 – le Lavandou, 3 : 83071 – la Londe-les-Maures.

PAPI Complet Fleuves Côtiers des Maures



Auteur : DREAL PACA / SPR / URNM ; Date création : 21/04/2021 ;
sources : © IGN_BD CARTO®, PAPI_COMP_MAURES.wor

• 5 – Stratégie du PAPI

Le PAPI complet Fleuves Côtiers des Maures a pour ambition de mettre en place des conditions pérennes de développement et de gestion équilibrée du risque inondation sur l'ensemble de son périmètre géographique.

Les grandes orientations stratégiques pour la mise en œuvre des actions peuvent se résumer en quatre objectifs :

- Objectif stratégique socle : déployer la compétence GEMAPI sur le territoire ;
- Objectif stratégique 1 => faire face à la crise de façon organisée et efficace :
 - en développant la culture du risque pour éviter des comportements inadaptés ;
 - en améliorant la veille météorologique et la prévision des crues ;
 - en gérant la crise de façon réactive et efficace ;
 - en facilitant la résilience du territoire .
- Objectif stratégique 2 => mieux contrôler les différentes composantes de l'aléa inondation :
 - en améliorant la gestion des ruissellements ;
 - en réduisant l'aléa par la maîtrise des écoulements.
- Objectif stratégique 3 => façonner un territoire moins vulnérable :
 - en protégeant les biens et les personnes en secteur vulnérable ;
 - en effectuant un retrait stratégique des enjeux impactés en faveur des espaces naturels et des paysages ;
 - en intégrant le risque dans les documents d'orientation de l'aménagement communautaire.

⇒ *Pour en savoir plus* : <https://www.ccmppm.fr/vivre-en-mediterranee-porte-des-maures/risques/protection-contre-les-inondations/>

• 0 – Résumé

Le PAPI complet des Fleuves côtiers des Maures a été labellisé le 14/12/2017 pour une durée de 6 ans sur la période 2018 – 2024. Le montant global du projet se monte à 25 790 000 € TTC.

3 communes sont concernées dans le département 83.